Envoyé en préfecture le 24/10/2026
Reçu en préfecture le 24/10/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20261015-D2026_088-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le QUINZE du mois d'OCTOBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 8 octobre 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, GAUTIER Pierre-Louis, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LE BIHAN Brigitte, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, PIROT Geneviève, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : BILLIOU Marine à LE MASSON Géraldine, CHARMENTRAY Stéphane à LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LANDOAS Tristan à BOYER Laurent, LE COZ Quentin à LE BIHAN Brigitte, LANGLAIS Mathieu à EVEN Anne-Claire.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-088 **AUTORISATION A DEPOSER UN PERMIS DE DEMOLIR**

Madame le Maire sollicite l'autorisation de déposer une demande de permis de démolir pour le cabanon situé sur la parcelle cadastrée section AC n°948 à proximité du restaurant scolaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- AUTORISE Madame le Maire à déposer un permis de démolir pour le cabanon situé sur la parcelle cadastrée section AC n°948 à proximité du restaurant scolaire et à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de cette décision.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF